

La goutte d'huile.

Une machine aux cent rouages... Fonctionne avec finesse... Chaque roue aux mille engrainages...

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

QUÉBEC, 9 MARS, 1849.

Correspondance Parlementaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie.

LETTRE VII. Montréal, 6 Mars.

MR. LE RÉDACTEUR, Décidément nous avons de l'indemnité à toutes les sauces...

De plus, l'opposition extra muros a présenté à Son Excellence une pétition dont la conclusion va demander de ne pas sanctionner le Bill d'indemnité...

Une grave question a occupé hier la Chambre, pendant environ cinq heures, au sujet de la démission de M. Ferres...

A ce sujet une scène assez comique et assez piquante a eu lieu. Le Colonel Gagy s'était levé; un membre sous la fausse mais très justifiable impression...

Et nous, colons, que l'on traite ainsi, nous n'osons pas élever la voix; bien plus, nous paraissions même par notre silence...

Après la question de savoir s'il n'est pas nécessaire de limiter la durée des discours à une heure...

Est venue ensuite la question de savoir si l'on n'est pas nécessaire de limiter la durée des discours à une heure...

Plus tard, peut-être, je vous en dirai quelque chose.

Tout à vous, J. C. T.

LA GAZETTE DU CANADA.

M. Merritt, un des représentants du Haut-Canada et Président du conseil Exécutif, vient d'introduire devant la Chambre un projet de loi pour donner à la Gazette du Canada les annonces judiciaires...

HAUT-CANADA.

COMTÉS.—Glengarry, Stormont, Russell, Carleton, Renfrew, Lanark, Dundas, Grenville, Leeds, Frontenac, Cataragui, Prince-Edouard, Hastings, Northumberland, Durham, Peterborough, Victoria, Simcoe, Tecumseth, les 4 Ridings de York, Halton, Waterloo, Wellington, Peel, Grey, Bruce, Huron, Bröck, Lambton, Kent, Essex, Elgin, Middlesex, Norfolk, Oxford, Haldimand, Welland, Lincoln, Wentworth.—Cités: Toronto, Hamilton, Kingston;—Villes: Bytown, London, Niagara, Brackville et Cornwall.

Les noms en italiques désignent les nouveaux comtés.

Nous voyons par les journaux de Montréal qu'on a découvert une mine d'argent dans la paroisse de St. Jérôme et que le propriétaire de la terre fortunée se propose de l'exploiter.

On dit qu'il y a eu à St. Jean du Nouveau-Brunswick un incendie qui a consumé une grande partie de cette ville.

Dimanche a lieu l'ouverture d'une retraite spirituelle pour les hommes dans l'église de St. Roch, et le dimanche suivant, les dames en commenceront aussi une.

Le Révd. M. Holmes continuera dimanche à vépres ses conférences. Le sujet traité ce jour là sera: la Papauté. Comme l'on voit, le sujet a de l'actualité.

La pétition des habitants d'Halifax au sujet du chemin de fer projeté entre Québec et Halifax, couverte de plus de 8000 signatures, a été présentée le 20 de Février avec une grande pompe et des démonstrations enthousiastes de la part du peuple.

Dimanche dernier, a eu lieu à Montréal l'ouverture d'une retraite spirituelle qui durera 40 jours.

Accident.—Le 15 Février un cultivateur de Bienheim nommé Little, en allant à un moulin à battre, y engagea sa main et eut la main mutilée.

Les habitants de la Pointe-Levi se sont réunis dimanche sous la présidence du révd. M. Déziel en faveur du chemin de fer de Québec à Halifax. La commune ailleurs, on offre gratuitement à la compagnie le terrain nécessaire au passage de ce chemin.

Montant des Bons Provinciaux, payable à 12 mois de leur date, maintenant en circulation.—£102,170

Vol.—On nous informe que M. John Hafferty, marchand-colporteur de Québec, a été volé de la somme de £150, dans la nuit du 24 février, sur le grand Portage de Temiscouata. M. Hafferty s'en revenait de Madawaska avec le produit de la vente de ses marchandises. Deux sauvages arrêtés sous soupçon, ont pris la fuite.

agriculture.

ASSEMBLÉE pour l'organisation de la Société d'Agriculture de Québec, tenue dans le palais du parlement le 19 février 1849, à 3 heures P. M.

Il a été proposé par M. Coles, secondé par M. Musson: Que Sir H. J. Caldwell soit nommé d'accepter la présidence, et M. S. Wright d'agir comme secrétaire.—Adopté unanimement.

Proposé par le colonel Sewell, secondé par le capitaine D. Ross: Que c'est l'opinion de cette assemblée qu'il soit établi une société d'agriculture sous le titre de Société d'Agriculture de Québec.—Adopté unanimement.

Proposé par M. N. Aubin, secondé par le Dr. G. M. Douglass: Qu'une souscription de cinq shillings par année donne le droit d'appartenir à cette société, tous les membres devant néanmoins résider dans le district de Québec.—Passé unanimement.

Proposé par M. Coles, secondé par le Capit. Rhodes: Qu'en comité de vingt-quatre membres soit maintenu nommé avec pouvoir de s'adjointre des membres pour former un conseil de régie de cette société, lequel élira parmi ses membres un Président et trois vice-présidents dont deux agiront comme secrétaire et trésorier et sera autorisé à faire un code de règlements qui sera soumis à l'approbation d'une assemblée générale des souscripteurs.—Passé unanimement.

L'assemblée élit alors au scrutin les messieurs suivants membres du comité de direction:—

J. Gilmour, M. Hamel, Mr. Davidson, A. Hamel, Sir H. J. Caldwell, R. Cassels, Capt. Rhodes, H. Burstall, R. Coles, W. Bell, Col. Sewell, N. Aubin, Jas. Dinning, John Musson, S. Wright, W. West, Jno. Porter, A. Young, Capt. D. Ross, W. Wilson, Dr. Jas. Douglass, R. Middleton, Thos. Gibb, P. Langlois, Sen.

Null autre affaire n'étant devant l'assemblée, Il fut proposé par le Capit. Rhodes, secondé par M. John Porter: Que les remerciements de l'assemblée soient donnés à Sir H. J. Caldwell pour

REPRÉSENTATION DU CANADA, par le Bill de l'hon. L. H. LAFONTAINE.

BAS-CANADA.

COMTÉS.—Capre, Bonaventure, Rimouski, Temiscouata, Kamouraska, Islet, Bellechasse, Dorchester, Beauve, Lotbinière, Mégantic, Nicolet, Yamaska, Drummond, Sherbrooke, Stanstead, Missisquoi, Shelburne, Richelieu, St. Hyacinthe, Rouville, Vercheres, Chambly, Laprairie, Acadie, Beauharnais, Huntingdon, Vaudeville, Ottawa, Argenteuil, Deux-Montagnes, Terebonne, La Chenaye, Assomption, Montréal, Berthier, St. Maurice, Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Saguenay, Montagnais et Sagot, Québec, (cité), Montréal, (cité), Villes des Trois-Rivières & Sherbrooke.—48.—Représentants.—75.

HAUT-CANADA.

COMTÉS.—Glengarry, Stormont, Russell, Carleton, Renfrew, Lanark, Dundas, Grenville, Leeds, Frontenac, Cataragui, Prince-Edouard, Hastings, Northumberland, Durham, Peterborough, Victoria, Simcoe, Tecumseth, les 4 Ridings de York, Halton, Waterloo, Wellington, Peel, Grey, Bruce, Huron, Bröck, Lambton, Kent, Essex, Elgin, Middlesex, Norfolk, Oxford, Haldimand, Welland, Lincoln, Wentworth.—Cités: Toronto, Hamilton, Kingston;—Villes: Bytown, London, Niagara, Brackville et Cornwall.

Les noms en italiques désignent les nouveaux comtés.

Nous voyons par les journaux de Montréal qu'on a découvert une mine d'argent dans la paroisse de St. Jérôme et que le propriétaire de la terre fortunée se propose de l'exploiter.

On dit qu'il y a eu à St. Jean du Nouveau-Brunswick un incendie qui a consumé une grande partie de cette ville.

Dimanche a lieu l'ouverture d'une retraite spirituelle pour les hommes dans l'église de St. Roch, et le dimanche suivant, les dames en commenceront aussi une.

Le Révd. M. Holmes continuera dimanche à vépres ses conférences. Le sujet traité ce jour là sera: la Papauté. Comme l'on voit, le sujet a de l'actualité.

La pétition des habitants d'Halifax au sujet du chemin de fer projeté entre Québec et Halifax, couverte de plus de 8000 signatures, a été présentée le 20 de Février avec une grande pompe et des démonstrations enthousiastes de la part du peuple.

Dimanche dernier, a eu lieu à Montréal l'ouverture d'une retraite spirituelle qui durera 40 jours.

Accident.—Le 15 Février un cultivateur de Bienheim nommé Little, en allant à un moulin à battre, y engagea sa main et eut la main mutilée.

Les habitants de la Pointe-Levi se sont réunis dimanche sous la présidence du révd. M. Déziel en faveur du chemin de fer de Québec à Halifax. La commune ailleurs, on offre gratuitement à la compagnie le terrain nécessaire au passage de ce chemin.

Montant des Bons Provinciaux, payable à 12 mois de leur date, maintenant en circulation.—£102,170

Vol.—On nous informe que M. John Hafferty, marchand-colporteur de Québec, a été volé de la somme de £150, dans la nuit du 24 février, sur le grand Portage de Temiscouata. M. Hafferty s'en revenait de Madawaska avec le produit de la vente de ses marchandises. Deux sauvages arrêtés sous soupçon, ont pris la fuite.

agriculture.

ASSEMBLÉE pour l'organisation de la Société d'Agriculture de Québec, tenue dans le palais du parlement le 19 février 1849, à 3 heures P. M.

Il a été proposé par M. Coles, secondé par M. Musson: Que Sir H. J. Caldwell soit nommé d'accepter la présidence, et M. S. Wright d'agir comme secrétaire.—Adopté unanimement.

Proposé par le colonel Sewell, secondé par le capitaine D. Ross: Que c'est l'opinion de cette assemblée qu'il soit établi une société d'agriculture sous le titre de Société d'Agriculture de Québec.—Adopté unanimement.

Proposé par M. N. Aubin, secondé par le Dr. G. M. Douglass: Qu'une souscription de cinq shillings par année donne le droit d'appartenir à cette société, tous les membres devant néanmoins résider dans le district de Québec.—Passé unanimement.

Proposé par M. Coles, secondé par le Capit. Rhodes: Qu'en comité de vingt-quatre membres soit maintenu nommé avec pouvoir de s'adjointre des membres pour former un conseil de régie de cette société, lequel élira parmi ses membres un Président et trois vice-présidents dont deux agiront comme secrétaire et trésorier et sera autorisé à faire un code de règlements qui sera soumis à l'approbation d'une assemblée générale des souscripteurs.—Passé unanimement.

L'assemblée élit alors au scrutin les messieurs suivants membres du comité de direction:—

J. Gilmour, M. Hamel, Mr. Davidson, A. Hamel, Sir H. J. Caldwell, R. Cassels, Capt. Rhodes, H. Burstall, R. Coles, W. Bell, Col. Sewell, N. Aubin, Jas. Dinning, John Musson, S. Wright, W. West, Jno. Porter, A. Young, Capt. D. Ross, W. Wilson, Dr. Jas. Douglass, R. Middleton, Thos. Gibb, P. Langlois, Sen.

Null autre affaire n'étant devant l'assemblée, Il fut proposé par le Capit. Rhodes, secondé par M. John Porter: Que les remerciements de l'assemblée soient donnés à Sir H. J. Caldwell pour

HAUT-CANADA.

COMTÉS.—Glengarry, Stormont, Russell, Carleton, Renfrew, Lanark, Dundas, Grenville, Leeds, Frontenac, Cataragui, Prince-Edouard, Hastings, Northumberland, Durham, Peterborough, Victoria, Simcoe, Tecumseth, les 4 Ridings de York, Halton, Waterloo, Wellington, Peel, Grey, Bruce, Huron, Bröck, Lambton, Kent, Essex, Elgin, Middlesex, Norfolk, Oxford, Haldimand, Welland, Lincoln, Wentworth.—Cités: Toronto, Hamilton, Kingston;—Villes: Bytown, London, Niagara, Brackville et Cornwall.

Les noms en italiques désignent les nouveaux comtés.

Nous voyons par les journaux de Montréal qu'on a découvert une mine d'argent dans la paroisse de St. Jérôme et que le propriétaire de la terre fortunée se propose de l'exploiter.

On dit qu'il y a eu à St. Jean du Nouveau-Brunswick un incendie qui a consumé une grande partie de cette ville.

Dimanche a lieu l'ouverture d'une retraite spirituelle pour les hommes dans l'église de St. Roch, et le dimanche suivant, les dames en commenceront aussi une.

Le Révd. M. Holmes continuera dimanche à vépres ses conférences. Le sujet traité ce jour là sera: la Papauté. Comme l'on voit, le sujet a de l'actualité.

La pétition des habitants d'Halifax au sujet du chemin de fer projeté entre Québec et Halifax, couverte de plus de 8000 signatures, a été présentée le 20 de Février avec une grande pompe et des démonstrations enthousiastes de la part du peuple.

Dimanche dernier, a eu lieu à Montréal l'ouverture d'une retraite spirituelle qui durera 40 jours.

Accident.—Le 15 Février un cultivateur de Bienheim nommé Little, en allant à un moulin à battre, y engagea sa main et eut la main mutilée.

Les habitants de la Pointe-Levi se sont réunis dimanche sous la présidence du révd. M. Déziel en faveur du chemin de fer de Québec à Halifax. La commune ailleurs, on offre gratuitement à la compagnie le terrain nécessaire au passage de ce chemin.

Montant des Bons Provinciaux, payable à 12 mois de leur date, maintenant en circulation.—£102,170

Vol.—On nous informe que M. John Hafferty, marchand-colporteur de Québec, a été volé de la somme de £150, dans la nuit du 24 février, sur le grand Portage de Temiscouata. M. Hafferty s'en revenait de Madawaska avec le produit de la vente de ses marchandises. Deux sauvages arrêtés sous soupçon, ont pris la fuite.

agriculture.

ASSEMBLÉE pour l'organisation de la Société d'Agriculture de Québec, tenue dans le palais du parlement le 19 février 1849, à 3 heures P. M.

Il a été proposé par M. Coles, secondé par M. Musson: Que Sir H. J. Caldwell soit nommé d'accepter la présidence, et M. S. Wright d'agir comme secrétaire.—Adopté unanimement.

Proposé par le colonel Sewell, secondé par le capitaine D. Ross: Que c'est l'opinion de cette assemblée qu'il soit établi une société d'agriculture sous le titre de Société d'Agriculture de Québec.—Adopté unanimement.

Proposé par M. N. Aubin, secondé par le Dr. G. M. Douglass: Qu'une souscription de cinq shillings par année donne le droit d'appartenir à cette société, tous les membres devant néanmoins résider dans le district de Québec.—Passé unanimement.

Proposé par M. Coles, secondé par le Capit. Rhodes: Qu'en comité de vingt-quatre membres soit maintenu nommé avec pouvoir de s'adjointre des membres pour former un conseil de régie de cette société, lequel élira parmi ses membres un Président et trois vice-présidents dont deux agiront comme secrétaire et trésorier et sera autorisé à faire un code de règlements qui sera soumis à l'approbation d'une assemblée générale des souscripteurs.—Passé unanimement.

L'assemblée élit alors au scrutin les messieurs suivants membres du comité de direction:—

J. Gilmour, M. Hamel, Mr. Davidson, A. Hamel, Sir H. J. Caldwell, R. Cassels, Capt. Rhodes, H. Burstall, R. Coles, W. Bell, Col. Sewell, N. Aubin, Jas. Dinning, John Musson, S. Wright, W. West, Jno. Porter, A. Young, Capt. D. Ross, W. Wilson, Dr. Jas. Douglass, R. Middleton, Thos. Gibb, P. Langlois, Sen.

Null autre affaire n'étant devant l'assemblée, Il fut proposé par le Capit. Rhodes, secondé par M. John Porter: Que les remerciements de l'assemblée soient donnés à Sir H. J. Caldwell pour

REPRÉSENTATION DU CANADA, par le Bill de l'hon. L. H. LAFONTAINE.

BAS-CANADA.

COMTÉS.—Capre, Bonaventure, Rimouski, Temiscouata, Kamouraska, Islet, Bellechasse, Dorchester, Beauve, Lotbinière, Mégantic, Nicolet, Yamaska, Drummond, Sherbrooke, Stanstead, Missisquoi, Shelburne, Richelieu, St. Hyacinthe, Rouville, Vercheres, Chambly, Laprairie, Acadie, Beauharnais, Huntingdon, Vaudeville, Ottawa, Argenteuil, Deux-Montagnes, Terebonne, La Chenaye, Assomption, Montréal, Berthier, St. Maurice, Champlain, Portneuf, Québec, Montmorency, Saguenay, Montagnais et Sagot, Québec, (cité), Montréal, (cité), Villes des Trois-Rivières & Sherbrooke.—48.—Représentants.—75.

Cette machine aux bruyants engrainages, C'est la société qui fonctionne mal, Et dont l'essieu est et tourne à l'encre, L'huile qui fait enrouler tous ces rouages, C'est la religion aux flots purs, onctueux, C'est la tout le secret quand la machine crie, Au lieu de se perdre en plans ingénieux, Et superbes en théorie, Versez sur les cœurs, ces rouages puissants; Oui, vers, y quelque part de cette huile, Que Jacques de l'Évangile, Et la société, dans sa route stérile, Qui s'épuise et qui s'use en efforts incessants, Reprendra sa marche tranquille.

LOUIS TREMBLAI.

Abus des mots.

Pour s'entendre sur les choses, disait le docteur Sangrado, il faut d'abord s'entendre sur les mots. Le docteur avait grand raison. C'est surtout en matière politique que l'aphorisme est nécessaire, car c'est la que de tout temps on a le plus abusé du mot pour exploiter la chose. Que de misères, que de crimes, que de rétorsions, depuis plus d'un demi-siècle, faute de s'entendre sur les mots!

Liberté, égalité, fraternité, mots évangéliques, mots divins, comment les révolutionnaires vous ont-ils traduits? Comment vous ont-ils pratiqués? La liberté sans ordre, c'est l'anarchie. L'égalité sans ordre, c'est la communisme.

Et l'ordre, on l'a dit avec raison, c'est la loi, c'est Dieu. Mais comment vouloir que les hommes qui nient Dieu puissent comprendre l'ordre qui en procède? Ces réflexions, presque banales à force d'être vraies, nous sont suggérées par ce que nous venons de lire dans plusieurs fautes démocratiques, au sujet de la proposition de M. Thieré, dont nous parlons hier, et qu'il a levement intitulée: "Protestation du peuple de Paris." A en croire la Révolution démocratique et sociale et le journal de M. Proudhon, qui prétend aussi être l'organe du peuple parce qu'il en a pris le nom, le peuple de Paris et ses intérêts n'auraient jamais été mieux défendus, mieux représentés.

Encore un abus de mots, abus cruel. Mais il faut dire aussi qu'en temps de révolution l'un des mots dont on a toujours le plus abusé est le mot peuple. En 93, on a donné le nom de peuple à une bande de scélérats chargés des expéditions sanglantes des prisons de Paris; on a donné encore le nom de peuple à des sectes fanatiques, à des factions turbulentes.

Les intrigants politiques, les tribuns ambitieux se sont toujours montrés comme une incarnation du peuple. Lisez les pages sanglantes de notre révolution; le peuple, c'est Marat, c'est Robespierre, c'est Danton. Ainsi, ce que l'on appelait alors le peuple, c'était la lie, le rebut, l'exécration, les tyrans du peuple, traînés plus tard à l'échafaud ou dans les égouts; le peuple, c'est-à-dire l'intérêt privé d'un petit nombre d'aventuriers audacieux; la volonté du peuple, c'est-à-dire le désir ou le caprice d'un seul; la liberté du peuple, l'oppression du peuple.

On se rappelle ces affiches placardées à Paris sur les murs, le soir du 24 février, et qui proclamaient le citoyen tel ou tel investi de telle ou telle fonction, par la volonté du peuple. Le peuple, ce jour-là, était représenté par le citoyen Cheny, comme dans la protestation dont il s'agit le peuple est aujourd'hui représenté par le citoyen Thoré.

Si cet abus des mots est souvent le fruit de l'hyocritisme et de la ruse, il n'est pas rare qu'il soit produit par la sottise et par l'erreur. Combien d'hommes, croyant travailler au bénéfice du peuple, en ont tiré la ruine! Combien d'autres, avec l'intention d'en revendiquer la liberté, en ont appesanti les chaînes et stipulé l'esclavage!

Et pourquoi donc en est-il arrivé ainsi? C'est que ces hommes n'ont point eu égard à la vraie religion, les règles de la justice en plaçant la cause du peuple et de sa véritable liberté; c'est qu'ils ont oublié et répudié Dieu, et qu'ils Pont rejeté de leur conseils; non proposerunt Deum ante conspectum suum, et sans Dieu il est impossible d'améliorer sous aucun rapport la condition du peuple.

(Villes et Campagnes.)

(Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.)

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.

Je viens de lire dans votre numéro du 7 courant une correspondance sous le nom d'un abonné, et vos remarques éditoriales que vous ne comprenez pas dans quel but les Seigneurs de Ste Luce ont introduit dans leurs contrats de concession cette clause, qui oblige les censitaires de souffrir sur leurs terres tous chemins de fer qui pourront se faire par la suite sans pouvoir exiger aucune indemnité pour ceux, les Dames signent se réservant le droit de percevoir toutes et telle indemnité. Permettez moi de vous exposer ce but. Avant que les habitants des diverses paroisses, qui se sont assemblées, eussent offert de donner gratuitement leur terrain pour ces chemins, il était bien naturel de craindre que l'une des grandes difficultés de ce projet serait l'indemnité réclamée par les occupants des terres concédées, et même il est à présumer que, malgré les manifestations publiques qui ont eu lieu à cet effet, quelques-uns profiteront des circonstances et exigeront quelque indemnité. Ceci étant si bien senti que les exploitants du gouvernement ont cherché par tous moyens à établir leur ligne de chemin sur les terres de la Commune en arrière des seigneurs. Pour prévenir cet inconvénient et favoriser l'entreprise du chemin de fer projeté dans notre paroisse, les dames seigneures ont fait insérer dans leur clause par laquelle elles peuvent d'un seul coup sans aucunes formalités ni dépenses octroyer à la compagnie du chemin de fer le droit de faire tracer et établir cette route sur plusieurs lieux de terrain. Mais il reste cette indemnité sur ce point que votre abonné soit sans inquiétude. L'intention et le désir bien exprimés des seigneures ont toujours été de ne pas rester en arrière de l'exemple de générosité donné par les censitaires d'accéder le droit de passage sur leurs terres sans exiger l'indemnité à laquelle ils peuvent avoir droit.

Un droit des Seigneurs, est aussi grand que celui des censitaires, et l'exécution d'un voie de communication telle que celle en projeté, augmenterait la valeur de leur propriété dans une proportion beaucoup plus considérable que la valeur du terrain donné, sur tout si l'on considère qu'à Ste Luce les terres sont encore actuellement concédées à raison d'une reate annuelle et trois chelins pour treize arpents en superficie, ou deux sous et demi par arpent, tandis que les seigneurs exigent mille arpents et même dix fois plus. La question des droits seigneuriaux est très importante; il a pu se glisser des abus dans ce terrain; et il serait même surprenant que cela n'ait pas été le cas. Les vœux de toutes les anciennes coutumes sont par le creuset de la réforme, qui la tenure seigneuriale pût seule se tenir debout sans être attaquée.

Les seigneurs doivent donc aussi bien que les Censitaires désirer dans leur intérêt mutuel la passation de lois déclaratives qui éclaircissent les uns et les autres sur leurs droits; mais en attendant il est injuste de fonder les préjugés sur ce point, criant: "les Seigneurs nous ont traité comme des serfs la propriété seigneuriale est un vol." Au lieu de cela, que vrais amis du progrès comprennent les diverses tenures, qu'ils montent les degrés du système Seigneurial à l'ombre de la colonisation de ce pays à néanmoins marché si rapidement, qu'ils montent aussi les vices de tenure en face commun sorsage, à l'ombre de laquelle on introduit légalement toutes les réserves, clauses, conditions et restrictions que dans le bail à cens. Voyez quels difficultés rencontrent ceux qui se établissent et établissent tous les jours la tenure anglaise, et le fait qu'un nombre de nos compatriotes ont pu fixer sur les terres en franc et censé sorsage durant les dernières quatre dix années de la domination britannique n'est-il pas une preuve que ce système